

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

Anthologie Spiritaine

Anthologie Spiritaine

6-27-2008

05. Oser aller de l'avant pour répondre aux appels de la Mission; à la Communauté de Bourbon

Christian de Mare CSSp

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Repository Citation

de Mare, C. (2008). 05. Oser aller de l'avant pour répondre aux appels de la Mission; à la Communauté de Bourbon. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french/59>

This Chapitre III is brought to you for free and open access by the Anthologie Spiritaine at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Anthologie Spiritaine by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

**Oser aller de l'avant
pour répondre aux appels de la Mission
à la communauté de Bourbon¹**

Le P. Libermann vient de prendre des engagements missionnaires pour les Deux-Guinées avec M^{sr} Barron; les confrères de Bourbon sont critiqués à propos de cette extension des champs missionnaires: est-ce que le supérieur de la Congrégation a bien pesé les risques de multiplier les engagements? Est-ce vraiment prudent? Le P. Libermann répond à leurs critiques, certainement très intéressées de leur part (ils craignent de ne pas recevoir assez de renforts pour leur mission): ne pas vouloir le succès assuré avant de commencer une œuvre, n'est-ce pas la Providence qui nous guide en même temps que l'humaine prudence?

La Neuville, le 25 février 1844

Mes très chers frères,

Je suis un peu lent à vous répondre parce j'ai beaucoup de choses à vous dire. Vous savez déjà les affaires de la Guinée², M. Collin et M. Blanpin étaient encore ici quand elle commença à être traitée. Les raisons qui m'ont engagé alors à accepter furent que Saint-Domingue était manqué, et Bourbon, sans être chancelant, ne pouvait nous donner de grandes assurances, puisqu'on n'était pas soutenu par le Gouverne-

¹ N.D. VI, pp. 73-81.

² Il s'agit des décès de plusieurs missionnaires de la première expédition.

ment. Nous avions cinq missionnaires, tous pleins d'ardeur, ne pouvant plus tenir dans la retraite et voyant, coup sur coup, leurs espérances manquées, et la Congrégation réduite à la seule île Bourbon, où elle ne tenait qu'à un fil. Refuser la Guinée, c'eût été les jeter dans le dernier découragement. Une autre raison bien plus forte encore me décida de prime abord : la mission de la Guinée est une des plus importantes de toutes ; le nombre des âmes à y sauver est immense ; ce qui est déjà quelque chose ; mais, de plus, c'est là ce qu'il fallait pour établir la Congrégation. Si nous étions réduits à Bourbon, nous resterions ce que nous sommes et, dans dix ans, il ne serait peut-être plus question de nous, parce que personne ne se joindra à nous. Sans doute, notre confiance doit être en Dieu seul ; mais si sa divine Bonté nous offre le moyen de le servir grandement et de nous établir, pourquoi refuser ? Ne serait-ce pas lui manquer ?

On me dit : Mais les maladies des tropiques vont dévorer les missionnaires ! Mais il faudra laisser ces malheureux dans la voie de la perdition ! Nous avons embrassé l'Œuvre des Noirs, c'est à nous à pourvoir au salut de ces pays. D'ailleurs, si vous exceptez Bourbon et Maurice, vous trouverez partout ces climats malsains (Je dis partout où il y a des Noirs). Embrasser l'Œuvre des Noirs, c'est s'exposer aux maladies des tropiques ! C'est à nous à prendre nos mesures, et à la divine Bonté de nous préserver. Je ferai à cela la réponse générale à toutes les difficultés : si Dieu veut l'œuvre ; il la soutiendra, puisqu'elle ne peut avoir existence que dans les pays malsains. On pourrait me dire qu'il eût fallu attendre que la Congrégation fût établie solidement. Mais d'abord on ne peut pas attendre aussi facilement qu'on veut. La mission se présente ; il faut la prendre ou la laisser à une autre Congrégation qui aurait fini par la prendre ; et alors ceux qui auraient voulu aller aux Noirs, seraient entrés là où il se serait trouvé une mission plus importante. De plus, à nous restreindre à Bourbon, notre Congrégation ne se serait jamais établie solidement : il était donc inutile d'attendre.

Nos sept missionnaires sont partis au mois de septembre dernier. On croyait alors que leur destination serait : pour la Sénégambie, quatre, et pour le Cap des Palmes, trois. Dieu n'a pas voulu qu'il en fût ainsi. Je reçus du ministre de la Marine une lettre à laquelle je ne m'at-

tendais guère : il m'y offre de nous aider. J'ai déjà parlé de cela à M. Le Vavasseur, qui vous l'aura dit sans doute. Il est donc inutile de raconter le fait. Les conditions définitives furent que le ministre nous donnerait 1 500 francs par missionnaire prêtre (et il s'oblige d'en entretenir trois dans chaque station), et 400 francs pour chaque Frère ; de plus, une maison et une chapelle dans chaque station, avec tous les objets nécessaires au culte ; le droit de recourir au médecin et à la pharmacie du comptoir ; le passage gratuit et 600 fr. pour le trousseau de chaque missionnaire ; de plus, les frais de voyage, de la maison au port de mer, où ils doivent s'embarquer, à raison de 3 francs par myriamètre ; de plus, à chaque établissement nouveau, 1 000 francs par missionnaire pour les frais du noviciat (ils n'ont pas voulu nous donner cette fois-ci, parce que les missionnaires étaient déjà arrivés en Afrique). J'ai demandé des appointements pour les missionnaires de l'île Bourbon ; ils n'ont rien voulu donner. Cependant, j'espère bien qu'ils vous protégeront. Mais ils me demandent une chose qu'il me coûta beaucoup d'accorder : c'était que les sept missionnaires et les trois Frères fussent placés dans trois comptoirs³. J'aurais bien mieux aimé les voir réunis en un seul endroit, au moins en deux, comme j'en étais convenu à contrecœur ; mais je ne pouvais, pour cette raison, refuser les avantages qu'on m'offrait. J'espère que la divine Bonté nous enverra du monde ; d'autant que M^{gr} Barron a envoyé un mémoire à la Propagation⁴, dans lequel il donne une notice sur notre œuvre et sur son progrès, et cela va être prochainement mis dans les Annales.

M^{gr} Barron nous a joué un bien mauvais tour : il a fait attendre nos pauvres missionnaires pendant six mois et plus, pour les faire arriver dans la plus mauvaise saison de l'année. Il est vrai qu'il ne restait plus qu'environ trois semaines à passer de cette mauvaise saison ; mais encore nos missionnaires auraient-ils eu le temps de tomber tous malades, surtout les quatre qui devaient rester pour la Sénégambie. Mais la divine Providence y a pourvu. Voici ce qui arriva : ils partirent tous par le même navire qui devait en déposer quatre à Gorée, et

³ *Les comptoirs sont des établissements français de commerce le long de la côte.*

⁴ *Organisation caritative de soutien des activités missionnaires.*

c'est là que ces quatre devaient attendre M^{gr} Barron (cela était avant le traité avec le Ministère, qui eut lieu un mois après leur départ seulement). Ils arrivèrent à Gorée au plus fort de la mauvaise saison. Si les quatre étaient restés là, cela aurait mal tourné. M. Bouchet⁵ eut la fièvre de suite et M. Laval⁶ aussi ; mais ils en revinrent au bout d'une huitaine. Ce qui a sauvé les autres, c'est un malentendu qui leur a fait croire, contre toute espèce d'apparence, que je voulais qu'ils allassent à Garroway⁷ pour attendre là Monseigneur. Ils ne débarquèrent donc pas à Gorée, mais restèrent à bord pendant les quinze jours que leur navire s'arrêta dans cette île. Ils eurent encore quinze journées de mer au moins, pour arriver à Garroway ; et je pense qu'ils seront arrivés au commencement de la bonne saison. Je n'ai pas encore eu de leurs nouvelles depuis leur arrivée à Garroway. La mission de la Guinée est immense et nous n'aurons jamais assez de monde pour fournir à tous ses besoins. Il faut cependant faire ce que nous pourrons, pour ne pas laisser tomber tout ce pays en main protestante⁸ ; car les Méthodistes font l'impossible pour s'emparer de ces pays. Il faut leur disputer le terrain partout.

Ne faites pas ce mauvais raisonnement : qu'il faut d'abord aller au certain avant d'embrasser l'incertain. Si saint Paul avait raisonné ainsi, il n'aurait pas fait tant de choses pour la gloire de Dieu. Il faut que nous travaillions dans l'ordre de choses où nous sommes, à la dilatation de l'Église et à sa défense contre les hérétiques. Nous devons être généreux et ne pas tant trembler pour le bien de notre petite congrégation. Ne pas faire d'imprudences, ne pas nous laisser entraîner à des imaginations sans raison ; mais ne pas vouloir le succès assuré avant

⁵ Il s'agit Bouchet François, et non pas Bouchet Maurice, qui mourut à peine arrivé en Australie, le 24 janvier 1846. Quant à Bouchet Marie-Pierre, il est mort au Gabon le 23 mars 1856. Les deux premiers étaient du Saint-Cœur de Marie, et le 3^e, étant mort après la fusion de 1848, était spiritain.

⁶ Il s'agit de Paul Laval, non pas de Jacques Laval, l'apôtre de l'île Maurice ; agrégé à la congrégation du Saint-Cœur de Marie, il mourut à Assinie (auj. Côte d'Ivoire) le 13 juillet 1844.

⁷ Garroway est situé sur la côte du Liberia, à une trentaine de kilomètres nord-ouest du cap des Palmes.

⁸ Le temps de l'œcuménisme est encore loin de part d'autre. Mais l'ardeur et la foi missionnaires ne font pas défaut.

de commencer une œuvre. Si nous ne sommes pas entièrement dévoués au service de Jésus-Christ dans son Église, et prêts à tout sacrifier, ce n'était pas la peine de nous réunir.

Il faut aussi vous dire ce qui s'est passé au sujet d'Haïti (Saint-Domingue).

Quand je vis qu'il fallait envoyer nos sept missionnaires en Guinée, je demandai au cardinal Frasoni de nous débarrasser de Saint-Domingue, et de nous permettre de retirer M. Laval de Maurice. Il me répondit qu'il désirait ardemment que nous prenions le soin de Saint-Domingue. Il m'écrivit une seconde et une troisième lettre, où il me presse d'envoyer au plus tôt du secours à M. Tisserant. Dans une troisième lettre où il nous manifeste de grandes marques de confiance, il m'engage de nouveau à procurer du secours à ce pays désolé. La raison est que les protestants font tous leurs efforts pour s'emparer de ce pays. Le Président actuel (le général Hérard) est fort bien disposé ; il montre de l'estime pour M. Tisserant ; il lui demande avec instance, avec impatience, de bons prêtres. La municipalité de Port-au-Prince, de même, demande instamment de bons prêtres. Je ne puis donc pas m'empêcher d'y envoyer du monde. Je ne puis voir de sang-froid treize cent mille âmes livrées aux protestants par les crimes et les négligences de leurs prêtres, quand au surplus le Saint-Siège nous charge de défendre et de sauver ces pauvres âmes. Vous qui plaidez pour vos propres intérêts, vous auriez peut-être encore dit que c'est quitter le certain pour l'incertain ; mais je trouve que ce serait manquer à Notre-Seigneur et à sa sainte Église que d'abandonner ce pays, ou de faire de nouveaux efforts pour obtenir de l'abandonner, efforts qui, d'ailleurs, seraient inutiles. Vous voyez donc, mes très chers Frères, que, malgré moi, je me vois engagé peu à peu à embrasser beaucoup au-delà de nos forces. Dieu viendra à notre secours.

Nous avons maintenant à la maison quatre Messieurs qui, j'espère, seront prêts à être envoyés en mission, en novembre ou décembre. L'un d'entre eux ne sera pas prêtre, mais le climat froid de la France lui est très pernicieux. Il sera probablement obligé de partir sous-diacre ou diacre et être ordonné en Guinée. C'est un homme solide, tout à Dieu.

De plus, nous avons en ce moment un diacre qui vient d'arriver et qui, j'espère, nous restera ; un autre diacre qu'on nous annonce pour le 15 de ce mois ; peut-être un troisième pour un peu plus tard ; de plus, dès que M. Maurice Bouchet ⁹ sera prêtre, je le disposerai pour le premier envoi, s'il est possible. Nous avons en outre deux autres Messieurs qui seront prêts, j'espère, pour la fin de l'année prochaine. De plus, deux Frères, le petit Noir, M. Schwindenhammer ¹⁰ qui doit rester avec nous à La Neuville, et son frère, jeune homme d'une piété et d'une innocence admirables. Il nous sera utile plus tard pour l'économie et la surveillance du jardin et de la maison, et il paie sa pension. Ainsi, nous sommes à la maison neuf ecclésiastiques, dont sept pour les missions ; de plus deux Frères, ce qui fait onze ; de plus, le petit Noir et le frère de M. Schwindenhammer : 13 ; de plus, un jeune médecin qui veut aller en Guinée, en restant attaché à la communauté : 14 ; plus le diacre qui doit venir et trois Frères qui s'annoncent et que je ne puis refuser, parce qu'ils sont exemplaires et que j'en aurai un grand besoin pour la Guinée et Saint-Domingue : cela fait 18. Jusqu'à présent, nous étions 17 ; les trois qui sont partis il y a quinze jours en ont diminué un peu le nombre ; mais vous voyez qu'ils sont bientôt remplacés. M. Bouchet viendra après la fête de la Sainte Trinité. Mais j'attends plusieurs que Notre-Seigneur nous enverra pour Saint-Domingue.

Nous n'avons presque plus de place dans la maison ; nous serons encombrés. Nos revenus ne sont pas suffisants pour une famille aussi nombreuse. Dieu y pourvoira. Nous avons dépensé, cette année-ci, plus de 8 000 francs. Il nous reste environ 2 000 pour atteindre la fin de l'année. Il en viendra. Nous avons eu des dépenses énormes cette année-ci : 500 francs pour être débarrassé du père Gorgeon ¹¹, ce qui était urgent ; deux vaches, 500 francs ; du fourrage pour l'hiver, 200 francs ;

⁹ Maurice Bouchet, un Savoyard né en 1821 ; après un premier essai infructueux de mission en Haïti, il est mort à Perth, en Australie, juste au début d'une nouvelle aventure missionnaire.

¹⁰ Il s'agit d'Ignace Schwindenhammer, futur successeur de Libermann, et frère aîné de Jérôme.

¹¹ « M. Louis Georgeon, journalier, demeurant à la Neuville-lès-Amiens » (N.D. II, p. 428). Au nom de la communauté, il a loué au curé de la paroisse de Saint-Leu-lès-Amiens le terrain de près de 2 hectares qui entourait la maison du noviciat.

un baudet et une voiture pour le moins aussi modeste que votre tilbury, 150 francs; 500 francs à payer à un jardinier et à sa femme, pour le soin du jardin et des vaches (sans nourriture); 250 à un autre et la nourriture; 500 francs à M. Cacheleux (pour ses pauvres) comme honoraires pour la leçon de théologie qu'il donne à nos Messieurs; un peu plus de 200 à M. Ridoux, pour les leçons de latin à notre petit Noir; de 7 à 800 francs de pension au séminaire de Paris pour M. Bouchet et un autre Monsieur; 220 et plus de contributions. Ajoutez à cela de 5 à 600 francs au moins par an pour port de lettres. J'ai la note des lettres du dernier trimestre, qui monte à 137,10 francs, outre les affranchissements que je suis obligé de faire faire et qui sont très considérables. L'avant-dernier trimestre, le tout montait à plus de 200 francs. Calculez et voyez s'il ne faut pas mettre sa confiance en Dieu...

Le P. Libermann continue à donner le détail des dépenses; « la chapelle avec un dortoir par-dessus » (85 pieds de long) reviendra à 20 000 francs. Face à toutes ces dépenses, il ne peut pas venir au secours de la communauté de Bourbon: ce serait plutôt à elle de venir au secours du noviciat.

Après vous avoir donné une idée de l'ensemble, il faut reprendre ce qui regarde les membres présentement appartenant à la Congrégation et ceux qui doivent y appartenir. 1^o En Guinée, sept prêtres: MM. de Régnier, supérieur de la Province; Bessieux et Bouchet, supérieurs particuliers, avec eux MM. Roussel, Audebert, Maurice et Laval (de Rennes)¹². Ce dernier se déclara sans ma participation, vint me joindre à Paris avec M^{gr} Barron qui l'avait accepté. Il avait passé quelques mois seulement au noviciat. Je lui dis qu'après trois mois de persévérance dans sa vocation, on pourra l'admettre dans la Congrégation, en Guinée. J'en ai chargé celui qui doit être son supérieur.

À propos des « Frères'emmenés » en Guinée, le P. Libermann dit que c'est une faute de les avoir dispensés du noviciat, quoiqu'ils soient très nécessaires pour la formation à

¹² *Se reporter à ces noms dans l'index.*

l'artisanat et les écoles : « ces bons Frères leur donneront du fil à retordre ». Puis les missionnaires de Saint-Domingue, 2 prêtres et 1 Frère ; Maurice et le P. Laval. Les missionnaires de Bourbon doivent répandre la dévotion à Notre-Dame-des-Victoires...

Quand vous écrirez, tâchez de mettre sur une feuille, à part, les choses qui ne peuvent être lues de tout le monde, et sur une autre ce qui est pour être lu de qui que ce soit.

Le texte de *N.D.* s'arrête ainsi, sans salutations, ni signature.

F. Libermann